



Les aides ponctuelles du département 17

publié le 28/03/2022

Madame, Monsieur,

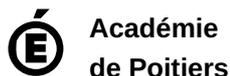
Le conseil départemental de la Charente-Maritime propose une aide ponctuelle en faveur des collégiens. Elle s'adresse aux familles charentaises-maritime qui, du fait d'une situation économique précaire, soudaine ou installée, présentent une dette pour :

- ▶ Les frais de restauration
- ▶ Les frais relatifs à la participation à un voyage de classe
- ▶ Les frais relatifs à la participation à un échange scolaire
- ▶ etc...

Ce dispositif est cumulable avec la bourse nationale des collèges et toute autre aide accordée pour le m^eme motif. Il est mobilisable pour toute année scolaire en cours.

 [aide-ponctuelle-colleges](#) (PDF de 75.7 ko)

 [reglement-colleges-aide-2018](#) (PDF de 23.3 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.